



PRÉFET DE LA MANCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Lô, le 5 janvier 2023

En raison de la démission du tiers des membres du conseil municipal de Brix, des élections municipales partielles intégrales vont être organisées dans cette commune, conformément aux dispositions de l'article L.258 du code électoral, **le dimanche 29 janvier 2023 et le dimanche 5 février 2023**, dans l'hypothèse d'un second tour, pour désigner **19 conseillers municipaux et 1 conseiller communautaire**.

Le dépôt des candidatures aura lieu à la sous-préfecture de Cherbourg aux dates et heures suivantes

Premier tour :

le lundi 9 janvier 2023 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ainsi que le mardi 10 janvier 2023 de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

En cas de second tour :

Le lundi 30 janvier 2023 de 9 h à 12 h.

Une déclaration de **candidature est obligatoire pour chaque tour de scrutin et pour chaque candidat**. Elle peut être faite sur un imprimé réglementaire (CERFA n° 14997*03) et doit être accompagnée des pièces mentionnées au dos de cet imprimé téléchargeable sur le site de la préfecture qui justifient que le candidat satisfait aux conditions d'éligibilité prévue par le code électoral.

Le candidat responsable de liste doit également compléter l'imprimé CERFA n°14998*02.

En cas de dépôt par un représentant de la liste, celui-ci sera muni d'un mandat original en vue du dépôt de candidatures de la liste signé par le candidat tête de liste, à télécharger sur le site (*communes de 1 000 habitants et plus*).

Les dossiers de candidature peuvent être retirés en sous-préfecture, en mairie ou téléchargés sur le site <http://www.manche.gouv.fr/Politiques-publiques/Elections-et-citoyennete/Elections-politiques/Elections-municipales-2020/CERFA-de-candidatures-en-version-inscriptible-communes-1000h-et-1000h-et-plus>).

L'organisation du scrutin a été fixée par arrêté de la sous-préfète de Cherbourg en date du 8 décembre 2022.

Cabinet du Préfet

Service départemental de la communication interministérielle

Anaïck DELLA MONICA – 02 33 75 46 47

Mail : anaick.della-monica@manche.gouv.fr

Place de la Préfecture
BP 70522
50002 SAINT-LÔ Cedex